

10.01.2012 – 10:00 Uhr

Nouvelle centrale hydroélectrique de Hagneck / Début des travaux de construction du pont pour les piétons et les cyclistes

Biel (ots) -

La société Centrales électriques du lac de Bienne SA (CELBI), détenue à 50% par la ville de Bienne et à 50% par BKW SA, a commencé début janvier 2012 les travaux de construction du pont provisoire destiné aux piétons et aux cyclistes dans le cadre de la rénovation de la centrale hydroélectrique de Hagneck. Le pont provisoire se situera directement à l'embouchure du lac de Bienne, en aval du nouveau barrage. Il remplacera le passage actuel situé sur l'ancien barrage jusqu'à la fin des travaux de construction de la nouvelle centrale hydroélectrique de Hagneck, prévue en 2015, avant d'être démonté.

Dans le cadre de la construction de la nouvelle centrale hydroélectrique de Hagneck, l'ancien barrage devra être entièrement démoli. Jusqu'à la mise en service de la nouvelle centrale en 2015, un pont provisoire de 145 m de long et de 2 m de large sera construit pour permettre aux piétons et aux cyclistes de traverser le canal de Hagneck. Il remplacera à partir de fin février 2012 le passage actuel situé sur l'ancien barrage.

La nouvelle centrale sera mise en service à l'été 2015 et approvisionnera en courant vert près de 27 000 ménages. Les coûts d'investissement s'élèvent à environ 150 millions de CHF.

Contact:

Centrales électriques du lac de Bienne SA
c/o BKW SA
Stefanie Uwer, Media Communications
Tél. 031 330 51 07

Centrales électriques du lac de Bienne SA
c/o Direction de la sécurité de la ville de Bienne
Barbara Schwickert, conseillère communale
Tél. 032 326 12 11

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050502/100710988> abgerufen werden.